

# Les élus au chevet des cimetières de la ville

Publié le 06/11/2018 à 04:55 | Mis à jour le 06/11/2018 à 04:55

TRAVAUX - SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE



Vincent Lachal et François Brodu dans l'ancien cimetière.

© Photo NR

Le 4 décembre, si aucun membre des familles ne se manifeste, les concessions abandonnées dans l'ancien cimetière seront reprises par la mairie.

Le cimetière est « un lieu de vie », de rencontres et beaucoup de personnes s'y promènent surtout en cette période de l'année. « Aujourd'hui, le cimetière ancien présente une dangerosité et il doit être entretenu », indique François Brodu, adjoint aux travaux. Un processus d'abandon, le 26 octobre 2015, avait été engagé par la Ville pour ne pas laisser certains monuments remarquables se déliter. Devant chaque tombe en mauvais état, une étiquette rouge était disposée pour alerter les familles. Pour retrouver les descendants des propriétaires de toutes ces tombes non entretenues, la municipalité a effectué des démarches et 90 % de concessions ont pu être identifiées. « Une concession, c'est un bien privé, si rien ne se passe, on récupère la propriété du bien pour l'entretenir et pas pour l'enlever. Non ! On a assez de place avec les deux cimetières », a noté François Brodu qui s'est déplacé sur le site avec Vincent Lachal, adjoint à la communication. C'est donc un premier carré en entrant qui sera l'objet de toutes les attentions. « On a des concessions perpétuelles et dans le cas où nous ne retrouvons pas les descendants, la Ville devra les entretenir. Nous sommes très attachés à l'alignement des chevalets du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'esprit du défunt doit demeurer », souligne l' élu. Les années d'instruction arrivent à leur terme, « on va pouvoir maintenant passer au nettoyage. Nous disposerons aussi des bancs. Nous ferons des espaces verts. Nous allons mettre de la végétation. Notre projet est aussi de rénover les monuments qui ont un intérêt. Pour ce faire, nous allons travailler avec des chantiers jeunes, les chantiers d'insertion et les services techniques. Au-delà de ce qui est de l'entretien, des recherches seront menées en lien avec les associations pour mettre en valeur des personnalités remarquables enterrées ici et nous communiquerons sur ce sujet. Les monuments funéraires font partie du patrimoine. On s'aperçoit que beaucoup de gens viennent voir leurs défunts et croisent d'autres personnes ».

Nouveau cimetière « L'entretien du nouveau cimetière est plus facile. Le zéro phytosanitaire est mis en pratique. L'espace libre est enherbé et au pied des arbres des plantes ont été semées. L'emplacement des poubelles et l'affichage seront améliorés. Des allées seront engazonnées et nous mettrons des plantes vivaces le long des murs. Nous faisons tout pour que l'entretien soit plus facile. La gestion des cimetières se fait de façon pluridisciplinaire. Nous devons créer de la biodiversité dans les cimetières. » Et l' élu de ponctuer : « La reprise des concessions sera votée au conseil municipal le 20 décembre ». A ce jour il n'existe plus la possibilité d'acheter de concessions perpétuelles, elles sont désormais de 30 ou 50 ans renouvelables.